

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 30 Avril 1895

### PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 22 avril 1895, a accordé l'exequatur à M. Albert Gautier, en qualité de Consul Général de Roumanie à Monaco.

Une Ordonnance Souveraine du 23 du même mois donne le nom de rue *Emmanuel Gonzalès* à la voie publique qui, de l'extrémité Est du boulevard des Bas-Moulins, à sa jonction avec le chemin de Larvotto, communique, en longeant la propriété Henri Crovetto, au pont sous rails de la voie ferrée et au chemin qui remonte, mettant en relation les Hauts et Bas-Moulins.

ALBERT I<sup>er</sup>

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Vu l'Ordonnance en date du 6 avril 1863, approuvant les Statuts de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, contenus dans l'acte constitutif de ladite Société, passé le 3 avril 1863 devant M<sup>e</sup> Bellando de Castro, notaire à Monaco ;

Vu les Ordonnances des 2 juin 1866, 25 mai 1869, 6 juillet 1873, 29 avril 1878 et 15 mars 1883, qui ont approuvé successivement les diverses modifications apportées à ces Statuts ;

Vu l'Ordonnance du 5 mars 1895 sur les Sociétés par actions ;

Vu la délibération en date de ce jour 30 avril 1895, prise par l'Assemblée Générale des Actionnaires, en exécution de ladite Ordonnance et par laquelle de nouveaux Statuts ont été votés ;

Vu l'acte, en date de ce même jour 30 avril, passé devant M<sup>e</sup> Louis-Victor Valentin, notaire à Monaco, contenant le texte desdits nouveaux Statuts ;

Avons Ordonné et Ordonnons :

#### ARTICLE PREMIER

Est approuvé le texte des nouveaux Statuts modifiés de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco tel qu'il est contenu dans l'acte passé devant M<sup>e</sup> Louis-Victor Valentin, notaire à Monaco, le 30 avril 1895, et dont une expédition demeure annexée à la présente Ordonnance.

#### ARTICLE 2

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Génér-

al et Notre Gouverneur Général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le trente avril mil huit cent quatre-vingt-quinze.

ALBERT.

Par le Prince :

Pour le Secrétaire d'Etat,  
Le Conseiller d'Etat délégué,  
DUGUÉ DE MAC CARTHY.

### NOUVELLES LOCALES

Après un séjour de quelques semaines au Palais de Monaco, LL. AA. le duc et la duchesse d'Urach-Wurtemberg ont, mardi dernier, quitté la Principauté pour retourner à Stuttgart.

LL. AA. RR. le Duc et la Duchesse Charles Théodore en Bavière, accompagnés des Princesses leurs filles et du Prince François-Joseph, ont déjeuné au Palais, samedi dernier.

LL. AA. RR. le Comte et la Comtesse de Caserte, accompagnés des Princesses Marie-Christine et Marie-Immaculée, ont déjeuné lundi au Palais.

S. M. l'Impératrice Eugénie et S. A. le Prince Charles Bonaparte ont déjeuné au Palais aujourd'hui mardi.

Les Statuts que l'Assemblée générale extraordinaire de la Société des Bains de Mer a adoptés aujourd'hui, et qui ont été approuvés par Ordonnance Souveraine, ont été votés en exécution de la loi nouvelle sur les Sociétés par actions.

Les principales modifications apportées à l'ancienne organisation de la Société sont les suivantes :

Le Conseil d'Administration et le Conseil de Surveillance tels qu'ils existaient hier sont supprimés et remplacés par un Conseil unique, composé d'actionnaires importants, au nombre de quatre au moins et de six au plus, responsables, ayant les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires sociales.

Ces administrateurs, nommés pour six ans et se renouvelant par moitié tous les trois ans, ont la faculté pour présider aux affaires courantes soit de déléguer l'un d'entre eux à la Direction générale, soit de se substituer un mandataire étranger à la Société.

A cette modification dans l'Administration viennent s'en ajouter d'autres relatives, notamment à la composition des Assemblées, qui ne sont que l'application pure et simple de l'Ordonnance du 5 mars 1895.

Le nombre des voix appartenant aux membres de ces Assemblées a, de plus, cessé d'être illimité.

L'organisation nouvelle aura pour effet, on le voit, de mettre la Société sous la loi commune des Sociétés anonymes. Elle ne pourra, nous en avons l'assurance, qu'être favorablement accueillie de tous.

Vendredi matin, le yacht *Princesse Alice*, ayant à bord S. A. S. le Prince, qui était allé en prendre le commandement à Marseille, est entré dans notre port.

Signalons aussi la présence à Monaco, la semaine dernière, du yacht à vapeur anglais *Maria*, à M. N. B. Stewart, venant de Villefranche : 30 hommes d'équipage, capitaine Ponet. 5 passagers, jauge 455 tonneaux, et du yacht américain *Margarita*, à M. A. Drexel, venant de Menton : 34 hommes d'équipage, capitaine Brandt, 5 passagers, jauge 272 tonneaux.

On a lu plus haut l'Ordonnance dénommant une voie des Bas-Moulins : Rue Emmanuel Gonzalès. C'est sur le bord de cette voie, à l'angle du pont du chemin de fer, que se trouve l'ancienne propriété Gonzalès.

On sait qu'Emmanuel Gonzalès, notre compatriote, fut un célèbre romancier et qu'il eut l'honneur de présider la Société des Lettres.

Les représentations de *Miss Helyett*, au Palais des Beaux-Arts, vendredi et dimanche, ont mis en relief l'aimable talent de M<sup>me</sup> Aubert, qui a été fort applaudie dans ce rôle si supérieurement créé par M<sup>me</sup> Biana Duhamel.

MM. Nigri, Roux, Murator, Buislay et Chambéry ont intelligemment contribué au succès de ces deux matinées pleines de gaieté.

Ainsi qu'on pouvait le prévoir, la matinée théâtrale donnée dimanche par de jeunes amateurs, au profit des pauvres secourus par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, a obtenu un grand succès.

Beaucoup de monde dans la vaste salle de la Visitation. Aux premiers rangs, S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général, S. G. M<sup>gr</sup> l'Evêque, M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, un grand nombre de fonctionnaires et de membres de la Colonie étrangère.

Le drame, *Olivier de Clisson*, et la saynète ont été interprétés avec beaucoup de brio par les artistes de la petite troupe : MM. Albin, Marquet, Marchetti, Roure, Bèrenger, Goguet, Bertrand, Cavagnero, Chiabaut, Giordano. L'orchestre, composé de jeunes gens, tous fils de musiciens de l'orchestre de Monte Carlo, a été chaudement applaudi ; il était conduit par M. Bruchmüller. M. Lavagne fils tenait le piano. Une véritable ovation a été faite à M. J. Borghini, qui a, sur le violon, exécuté, en véritable virtuose, un solo, *Passe-Pied* de Gillet.

La quête a été faite par M<sup>me</sup> la Comtesse de Bellenot et M. le Comte Gastaldi, M<sup>me</sup> de Lattre et M. le Ch<sup>er</sup> de Loth.

A l'issue du spectacle, M<sup>gr</sup> Theuret a remercié les organisateurs de cette fête de bienfaisance et les a félicités en une touchante allocution.

C'est avec plaisir que nous lisons dans un journal de Paris les flatteuses appréciations qui suivent

sur un concert donné ces jours derniers à la salle Erard, par M. Abbiate, un artiste monégasque qui a fait brillamment son chemin :

Très brillante soirée mercredi, salle Erard, où M. Louis Abbiate, violoncelliste, donnait son premier concert. Hâtons-nous de dire que son succès a été considérable et hautement mérité. M. Abbiate, en effet, est plus qu'un grand artiste : c'est un artiste sincère. Nulle pose, nul truc, nulle enflure. Il joue simplement, et ce sont de ces simplicités qu'un maître seul peut atteindre. Non seulement M. Abbiate possède les plus brillantes qualités du virtuose ; un mécanisme prodigieux se jouant des difficultés de doigt et d'archet, une sonorité exquise et, ce qui est plus rare, une impeccable justesse, mais il est en même temps un musicien consommé, sachant donner à chaque auteur son style propre.

C'est ainsi qu'après avoir enlevé fougueusement le superbe *Concerto en mi mineur* de Popper, il a su chanter avec une simplicité et une pureté admirables la romance en *fa* de Beethoven (pour violon). Citons aussi l'*Élégie* de Saint-Quentin (une très belle page), les *Danses hongroises* de Brahms et la *Tarentelle* de Piatti, deux tours de force qui semblent faciles sous ses doigts ; et surtout la *Sonate* de Locatelli, si herissée de difficultés, qu'il a enlevée avec une verve, un esprit et une maîtrise étourdissantes. En somme, triomphale soirée et pour M. Abbiate et pour notre école française, si brillamment représentée par l'illustre maître J. Delsart.

Deux membres du Sport Vélocipédique Monégasque, MM. Van Hymbeeck fils et Nemmi ont gagné des prix dans la course organisée dimanche au vélodrome du Sport Garden, par le *Petit Niçois* (championnat de 100 kilomètres sur piste).

M. Van Hymbeeck (courant sous le nom de Vanhy) a été classé deuxième ; M. Nemmi, troisième.

Les trains spéciaux de luxe L 21 et L 22, dits « Méditerranée » qui circulaient entre Paris et Vintimille et vice versa, quatre fois par semaine, sont supprimés depuis samedi dernier.

Le Consulat Général de Roumanie dans la Principauté est actuellement villa Beau-Site, 12 bis, boulevard Carabacel, à Nice.

### CAUSERIE

La « grande » saison théâtrale est terminée à la salle Garnier, de Monte Carlo, mais la « petite » saison continue encore au Palais des Beaux-Arts jusqu'au 22 mai, et le succès de *Miss Helyett*, donnée vendredi et dimanche, nous prouve que les représentations d'opérettes auront jusqu'à de nombreux spectateurs.

Il n'est donc point trop tard pour nous livrer à quelques réflexions sur les défauts d'homogénéité que l'on reproche, trop sévèrement, à notre avis, aux directeurs de scènes lyriques. Ces directeurs ne sont-ils pas un peu excusables en présence des exigences de plus en plus formidables des cantatrices et des chanteurs plus ou moins cotés qui se font payer des prix fantastiques, hors de proportion avec leur valeur réelle ?

Voici d'ailleurs ce que dit à ce sujet M. Léon Carvalho, directeur de l'Opéra-Comique :

« Quand, directeur de l'Opéra-Comique, je me reporte au temps où je dirigeais le Théâtre-Lyrique, je ne peux me défendre de sérieuses réflexions au sujet des charges de jour en jour plus grandissantes qui pèsent sur l'administration d'une scène musicale et des difficultés qui en entravent l'exploitation.

« Un simple tableau comparatif fera voir quelle importante progression les charges ont suivie.

« En 1860, par exemple, l'orchestre du Théâtre-Lyrique, d'une composition à peu près identique à celui de l'Opéra-Comique, coûta 60,000 francs par an.

« Cet orchestre coûte aujourd'hui 235,000 francs.

« Les chœurs, qui représentaient une dépense annuelle de 30,000 francs, sont payés actuellement 125,000 francs.

« Pour les artistes, on pouvait tabler alors sur une dépense annuelle de 450,000 francs.

« L'Opéra-Comique inscrit aujourd'hui de ce chef à son budget une prévision de 750 à 800,000 francs.

« Le reste à l'avenant.

« Il y avait au Théâtre-Lyrique une mensualité qu'aucun sujet ne pouvait dépasser, quelle que fût sa valeur. Cette mensualité était fixée au maximum de 3,000 francs.

« C'est ainsi que j'ai pu faire jouer *Orphée* à M<sup>me</sup> Viardot, moyennant un engagement de 3,000 francs par mois.

« La grande artiste savait que les ressources du théâtre ne permettaient pas de faire plus.

« Dominée par de pures préoccupations d'art, elle avait fait volontiers le sacrifice de la question d'argent.

« Mais aujourd'hui une Viardot, s'il en existait une, même désintéressée, même soucieuse, avant tout, du culte de son art, pourrait-elle faire un pareil sacrifice ? Ne trouverait-elle pas, autour d'elle, chez des artistes de moindre valeur, l'exemple d'exigences au-dessous desquelles sa dignité lui commanderait de ne pas se tenir ? »

3,000 francs par mois pour une grande cantatrice comme Viardot ! Aujourd'hui l'on n'aurait pas, pour ce prix, une chanteuse de café-concert en vogue. La Patti se fait payer 10 et 12,000 francs pour une seule soirée, et la dernière des sous-Yvette ne chanterait certainement pas tous les soirs pour 10,000 francs par mois.

Ayons donc un peu d'indulgence pour les infortunés directeurs qui ont encore d'autres frais formidables à supporter pour la mise en scène des grandes œuvres musicales. Ainsi l'on se fait difficilement une idée, lorsqu'on voit représenter un grand ouvrage, de la quantité de toile et des autres matériaux employés pour la décoration.

A l'Opéra, notamment, on atteint des chiffres fantastiques, comme on pourra en juger par le tableau suivant des surfaces décoratives des principaux ouvrages du répertoire.

La *Favorite* développe 6,500 mètres de toile ; le *Freyshütz*, 7,000 ; la *Juive*, 7,000 ; l'*Africaine* et les *Huguenots*, 9,000 ; *Guillaume Tell*, 9,500 ; *Hamlet*, 10,000 ; *Aïda*, 10,500 ; le *Prophète*, 11,000 ; *Faust*, 12,000 ; *Robert-le-Diable*, 12,200 ; *Don Juan*, 15,000.

On voit par ce tableau que la décoration de *Don Juan* est double de celle de la *Juive* et plus du double de celle du *Freyshütz* et de la *Favorite*.

Cependant, ce chiffre prodigieux de 15,000 mètres a été, depuis, dépassés pour des œuvres nouvelles, pour *Salammbo*, notamment ; dans l'opéra de M. Reyer, un seul tableau, celui du champ de bataille, a une surface décorative dépassant 3,000 mètres ; ce chiffre n'avait jamais été atteint pour un seul décor, à l'Opéra, et probablement dans aucun autre théâtre du monde.

Dans *Don Juan*, la salle des fêtes, au deuxième acte, n'a guère qu'une surface d'environ 2,600 mètres.

En terminant, veut-on savoir ce que boivent les chanteurs ? C'est Castil Blaze qui va nous l'apprendre :

Il fallait à Dumesnil, premier ténor de l'Académie royale de musique en 1677, six bouteilles du meilleur vin de Champagne par chaque représentation.

Le chanteur Garcia avait l'habitude de demander les inspirations de la *Tintilla di Rota*.

Un jour, dans *Otello*, il faillit, dit-on, étrangler pour tout de bon, sous l'action de ce breuvage, sa fille, la future M<sup>me</sup> Malibran, qui jouait Desdémone.

Cela n'empêcha pas cette grande cantatrice de tenir en haute estime non cette eau de rose perfide qui avait failli lui coûter la vie, mais le champagne qu'elle « sablait » à la mode de son temps.

M<sup>me</sup> Cinti-Damoreau se contentait de quelques gorgées de café noir additionné de rhum ; pendant les entr'actes, elle buvait deux doigts de malaga et, au dernier acte, du pale-ale.

### LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

A la veille du mois de mai, il est rare que Paris n'ait pas à subir une grève des employés d'omnibus ou des cochers de fiacre. C'est au moment où les étrangers affluent, où le retour du printemps excite les habitants à parcourir les rues et les promenades, que le personnel des Compagnies de transports suspend son travail afin d'obtenir une augmentation de salaire et une diminution des heures de présence. Le moment, il faut le reconnaître, est bien choisi ; mais le renouvellement presque périodique de ces manifestations a fait que le public de Paris s'y est accoutumé et ne s'en émeut plus outre mesure. Le premier jour de la grève des omnibus, qui vient de finir, Paris avait un aspect assez triste. Les promeneurs et les personnes qui ont l'habitude de se servir de ce mode économique de transport pour aller à leurs affaires paraissent assez dépités en ne voyant plus rouler les grandes voitures à trois chevaux. La circulation était presque possible pour les gens qui vont à pied. On arrivait sans trop de difficultés à traverser les rues et les boulevards, et les enfants, dans certains quartiers, s'aventuraient à jouer sur la voie publique sous l'œil rassuré de leurs parents.

Dès le second jour, la Compagnie des omnibus était parvenue à faire circuler quelques-uns de ses véhicules. Comme les grévistes essayaient de couper les rênes des chevaux et de faire descendre les cochers de leurs sièges, la Préfecture de police avait fait placer des sergents de ville et des gardes de Paris sur l'impériale et sur la plateforme ; ce qui donnait aux omnibus l'apparence de voitures cellulaires. Les voyageurs hésitaient à monter par crainte des voies de fait qui se sont produites sur plusieurs points. Le troisième jour, la population a appris qu'elle était protégée par un effectif d'environ sept mille hommes mobilisés pour assurer la sécurité du service.

La grève, du reste, a dû cesser devant l'énergie déployée par les autorités pour faire respecter la liberté du

travail, et, au moment où je vous écris, l'aspect de Paris est redevenu normal ; sur toutes les lignes, les omnibus circulent régulièrement. Cette tentative de grève a fait perdre plusieurs centaines de mille francs aux grévistes et à la Compagnie, elle a gêné pendant la moitié d'une semaine les Parisiens dans leurs habitudes. On parlait même, un certain jour, d'une grève probable des cochers de fiacre, ce qui aurait privé Paris de tous les moyens de locomotion publique.

Mais les cochers de fiacre, en voyant l'échec des employés d'omnibus, ont continué leur service et se sont bien gardés de donner suite à leurs menaces. Paris peut être tranquille jusqu'au mois d'avril de l'année prochaine. S'il y a une grève d'omnibus ou de fiacres, ce ne sera que vers le 1<sup>er</sup> mai 1896. En attendant, Parisiens, circulez en paix !

×

Le mois de mai ramène également les deux Salons de peinture. Cette semaine nous avons été conviés au vernissage du Salon du Champ de Mars, en style officiel au vernissage de l'Exposition de la Société nationale des beaux-arts. Autrefois on ne pouvait assister à un vernissage qu'en présentant une carte d'invitation, aujourd'hui il suffit de donner cinq francs au tourniquet pour se mêler à la foule des personnages officiels, des artistes et des hommes de lettres invités. Le public est moins friand qu'on ne le croirait de ces premières de la peinture à l'huile.

Au Champ de Mars, sur 49,000 entrées il n'y en a eu que 2,500 payantes. Il est vrai que le Champ de Mars est un peu éloigné du centre de Paris et que le déjeuner en plein air, qui est un des attraits du vernissage des Champs-Élysées, n'est pas possible. Au Champ de Mars, les femmes ne se mettent pas en frais de toilette comme aux Champs-Élysées, et ce n'est que dans quelques jours qu'elles exhiberont dans le hall de la sculpture du Palais de l'Industrie et au restaurant Ledoyen, les créations printanières des grandes modistes et des couturières en renom.

Le Salon du Champ de Mars contient, comme les années précédentes, un grand nombre de tableaux un peu déconcertants, où l'œil est effrayé d'apercevoir des arbres roses, des chevaux bleus, des femmes à la carnation violette ; mais, à côté de ces fantaisies de la peinture impressionniste, il y a des œuvres remarquables. Deux salles sont consacrées à une série d'aquarelles dans lesquelles M. John La Farge nous montre ses *Souvenirs de voyage* aux îles de Samoa, Tahiti et Figi, plus curieux par les choses qu'ils font connaître que par la technique de l'art. Sur le palier du grand escalier du palais, on admire les *Muses inspiratrices acclamant le génie, messager de lumière*, composition de M. Puvis de Chavanne, destinée à la bibliothèque de Boston. M. L'Hermitte expose le *Matin aux halles*, peinture pleine de mouvement et de vie qui est destinée à l'Hôtel de Ville.

M. Roll est l'auteur d'une composition immense commandée également pour l'Hôtel de Ville. Cela rappelle : *Les joies de la vie*. On y voit des femmes nues comme Eve avant le péché, dont les unes fuient vers les saules, poursuivies par de jeunes hommes et dont les autres écoutent des musiciens en redingote. M. Roll a pour excuse le *Concert champêtre* du Louvre où le *Giorgione* a représenté près d'un musicien en pourpoint une belle joueuse de flûte nue. Malgré cet honorable précédent, les musiciens en redingote de M. Roll font sourire. Une autre composition importante : *Charles-le-Téméraire, après la bataille de Mora, abandonne le champ de bataille*, fait le plus grand honneur à M. Burnand, peintre suisse.

On a beaucoup remarqué les abstentions de MM. Carolus Duran, Béraud, Gervex et de M<sup>me</sup> Madeleine Lemaire. Il y a peu de portraits à sensation. Les plus remarquables sont ceux de M<sup>re</sup> le duc d'Orléans par M. Mathey et celui de M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, vue de dos, par M. de la Gandara. On regrette cependant que le peintre n'ait pas cru devoir nous montrer de face la grande comédienne.

A citer encore : des panneaux décoratifs, de M. Friant, six belles toiles de M. Alfred Stevens, les marines de M. Mesdag, le *Comte Fol* de M. Frappa, un portrait de M. Mizon en arabe par M. Tessier, les *bords de la Seine* par M. Roger-Jourdain, *Phalène* de M. Ary Renan, un portrait de femme de M. Guillaume Dubufe, un curieux tableau de M. Duez, intitulé *l'Heure de la tétée des enfants débiles à la Maternité*, le *Ravin de Waterloo* de M. Checa, de belles marines de M. Gustave Collin, l'*Apothéose de Watteau* et les *Quatre saisons* de M. La Touche, des paysages provençaux de M. Montenard, très lumineux. Dans la sculpture, l'œuvre capitale est un projet de *Monument aux Morts* de M. Bartholomé. Citons encore la statue du *Devoir* de M. de Saint-Marceaux, un *Bourgeois de Calais* de M. Rodin, le *Petit Pêcheur* de M. Marguet de Vasselot et la *Source* de M. Granet.

×

On vient d'apprendre à Paris par une dépêche de Séville que M. le duc d'Orléans venait d'être victime d'un accident assez grave. Le prince a fait une chute avec son cheval et s'est fracturé la jambe gauche. Fort heureusement on a pu réduire immédiatement la fracture ; la fièvre a été évitée et on ne paraît craindre aucune complication. Les nombreux amis de la famille d'Orléans ont immédiatement télégraphié à Séville afin qu'on leur envoie chaque jour le bulletin de la santé du prince.

DANGEAU.

### FAITS DIVERS

LA STATURE DE LA FEMME. — Les savants affirment que les femmes deviennent plus grandes et plus fortes. Elles doivent sans doute en être reconnaissantes à tous les genres de sports, lesquels les développent.

Pendant les mois d'été, les femmes rament, font du

cyclisme. L'hiver il faut dire adieu aux amusements au grand air et songer à trouver chez soi quelque chose qui les remplace.

Il y a très peu d'années qu'on commence à entendre parler de femmes qui font de l'escrime.

Quelques actrices se livrèrent d'abord à cet exercice et on les jugeait très habiles quand elles pouvaient attaquer et parer.

Cette distraction fut un moment à la mode sous Louis XIV, mais dans les hautes classes seulement. Jamais on ne s'y livra comme on le fait aujourd'hui.

Un journal américain dit que presque tous les collèges de filles ont une salle d'armes et un habile maître d'armes qui instruit les jeunes étudiantes. A New-York, à Boston, à Chicago, dans toutes les grandes cités il y a des clubs féminins où l'on enseigne l'escrime et les jeux divers.

L'escrime jouit d'une grande faveur, parce qu'elle permet aux femmes de déployer leurs grâces, et de prendre un costume seyant et dégagé. Il va sans dire qu'il ne faut pas parler ici de corsets; ils sont absolument inopportuns dans ces cas-là.

Pour manier l'épée il faut avoir de l'agilité, de la grâce et l'œil vif. L'œil s'exerce en devinant et observant les mouvements de l'adversaire; il faut de l'agilité pour se jeter de côté et parer, et de la grâce pour prendre position. Il importe d'avoir le pied sûr, car si l'on ne se plante pas avec fermeté, quoiqu'avec légèreté sur le plancher, on peut glisser facilement.

En France, on enseigne très bien l'escrime, mieux que partout ailleurs. Plaise à Dieu qu'on ne s'en servit jamais, que comme exercice.

Les mouvements doivent être alertes, et le pied léger. Les Français ont beaucoup de disposition pour l'escrime; ils prennent naturellement des poses gracieuses.

Cet exercice est admirable pour aider au développement physique; il élargit la poitrine, fortifie les muscles et les organes respiratoires.

Il y a pas mal de femmes qui font de l'escrime plusieurs fois par semaine et se sentent fortifiées par cet exercice violent. Si l'on nous concède que la danse est un exercice naturel et hygiénique, on tombera d'accord avec nous que l'escrime lui est encore supérieure à tous égards. Chaque muscle est mis en jeu et il en résulte une grande souplesse des membres. Les femmes habiles en escrime ont la démarche ferme, élastique, se tiennent droites et ont les mouvements aisés.

D<sup>r</sup> NÉBO.

ESSAI A LA RUPTURE D'UN PONT DE CHEMIN DE FER. — Quand on se souvient des terribles catastrophes d'écroulement de ponts métalliques, par exemple de celle du pont de Mœnchenstein, on souhaite vivement que des expériences soient faites régulièrement pour s'assurer de la résistance des ouvrages métalliques de nos voies ferrées, parcourues sans cesse par des trains de plus en plus rapides et de plus en plus lourds.

Or, le meilleur moyen de s'assurer de la résistance réelle de ces ouvrages métalliques, c'est d'en essayer quelques-uns jusqu'à la rupture. Une intéressante expérience de ce genre a été récemment faite en Allemagne sur la ligne de Cottbus à Sorau, au vieux pont de Forst franchissant la Neisse.

Le *Centralblatt der Bauverwaltung* donne de curieux détails à ce sujet.

Pour être fixé sur la réparation ou la reconstruction du pont, on décida de charger une des travées jusqu'à la rupture.

L'expérience a été réalisée avec succès. La rupture s'est produite un peu plus tôt qu'on ne l'avait prévue, avec une charge égale aux 4/5 de la charge de rupture calculée, mais ce fait n'a pas empêché de faire les observations utiles.

En effet, le pont était entouré d'un échafaudage léger, mais solide, garni d'un grand nombre de feuilles de tôle sur lesquelles des pointes bien effilées, pressées par des ressorts et reliées avec les poutres, traçaient tous les mouvements du pont. De plus, le soin qu'on eut de limiter la hauteur de chute au moyen de cales formées de traverses, constituait une mesure de précaution utile pour empêcher la destruction ultérieure du pont après la chute.

On a constaté que les membrures comprimées ont

cédé dans les panneaux du milieu. Le fer n'était pas d'une qualité excellente, mais le pont aurait pu résister encore mieux, si la membrure supérieure eût été mieux contreventée, par exemple par une tôle pleine, au lieu de l'être par une poutre légère en treillis. En outre, la flèche des membrures ne s'étendait pas sur toute la longueur de la poutre, mais seulement sur un panneau à la fois; elle s'est produite dans une poutre, vers l'axe de la voie, et, dans l'autre, vers l'extérieur.

LA MAISON DE FAMILLE. — On doit apporter la plus grande attention dans le choix de la maison de famille. Une bonne situation, c'est souvent la santé et le bonheur, une mauvaise situation, la souffrance et la mort. 1° La maison doit être sèche; on doit éviter l'humidité avant tout. 2° Elle doit être sur un coteau, jamais dans un fond; le penchant d'une colline est sec et chaud. 3° Il ne faut pas qu'elle soit dans le voisinage d'un marais, d'une rivière à cours lent, d'une écluse ou d'un terrain qui soit inondé une partie de l'année, ni dans tel endroit où le vent puisse apporter des miasmes pestilentiels. 4° Il faut qu'elle ait un aussi bon voisinage que possible et soit loin des usines et manufactures. 5° Qu'elle soit dans un village ou une ville bâtie sur un large espace ouvert, afin que l'air et le soleil y arrivent bien. Il faut une cour ou un jardin où l'on puisse planter des arbres et des fleurs. A la campagne, il importe que la maison soit en arrière de la grand-route, afin qu'on puisse avoir alentour des arbres et de la verdure. Ne choisissez pas un endroit où votre famille se trouve isolée, la société de nos semblables est nécessaire à la santé du corps et à celle de l'esprit.

Que la maison soit placée de façon à recevoir le plus de soleil et d'air frais possible, surtout à être exposée aux brises d'été. Evitez, vous la donnerait-on pour rien, de prendre une maison humide, sombre et que le vent et l'air pur ne puissent traverser. S'il y a dans la maison seulement une pièce sombre et profonde, il faut qu'elle soit située au sud ou au sud-ouest.

Pour une maison double, l'est vaut mieux, car alors le soleil du matin éclairera d'un côté, et l'après-midi le derrière de l'habitation recevra les rayons de l'astre, de sorte que toutes les chambres seront ainsi éclairées et chauffées. Les chambres à coucher doivent toujours recevoir le soleil du matin. Où n'entre pas le soleil, c'est le médecin qui entre. Si l'hiver les vents du nord et de l'ouest sont à craindre, il faut y remédier par un rideau d'arbres plantés de ces côtés. On ne doit pas tenir compte de ce que la maison regarde la rue, mais s'assurer que la situation est bonne. La santé de la famille, et surtout des enfants, en dépend.

LA MÉTALLURGIE EN RUSSIE. — La Russie possède des mines pour ainsi dire inépuisables et l'industrie métallurgique fait chaque jour dans le pays des progrès très importants. La création récente d'un nouveau groupe de forges et usines dans la Petite Russie mérite particulièrement de fixer l'attention et présente un double intérêt économique et technique.

Quelques chiffres donneront, mieux que toute autre considération, une idée de cet essor remarquable.

En 1864, la Russie ne produisait que 270,000 tonnes de houille et recevait de l'Angleterre presque tout le charbon nécessaire à sa consommation; en 1892, elle a tiré de son sol 950,000 tonnes de houille. En 1876, la production de la fonte n'atteignait pas 440,000 tonnes; en 1892, cette production a doublé et dépasse un million de tonnes. Tout porte à croire que cette marche ascendante ne s'arrêtera pas en si beau chemin; elle est favorisée depuis dix ans par le relèvement des droits de douane.

Après un premier relèvement de 30 0/0 en 1877, nous enregistrons un relèvement de 10 à 20 0/0 en 1885; le dernier tarif date du 11 juin 1891 et demeure en vigueur, sauf les modifications apportées par les traités de commerce conclus avec la France en juillet 1893 et avec l'Allemagne en mars 1894. En particulier, sur les fontes, les droits se sont élevés de 2.20 en 1885, à 6.11 en 1887 et à 7.32 en 1891.

Les terrains houilliers les plus riches se rencontrent dans la Russie méridionale, en Pologne et dans la région du Donetz, sans compter des centaines de gisements ferrugineux récemment reconnus dans la région lacustre du Nord. En ce qui concerne la fonte, les quatre principaux

districts métallurgiques se trouvent dans l'Oural, la Pologne, le centre et le sud de la Russie.

Le principal avantage de la Russie est d'être assez vaste et d'avoir des besoins assez considérables, encore insuffisamment satisfaits, pour que chaque région de production possède en elle-même son débouché sans concurrence possible de longtemps, vu la rareté des voies de communication.

Ainsi, la Sibirie consomme tous ses produits pour la construction et l'entretien de ses voies ferrées; le Caucase trouve son débouché dans la région de la Caspienne, du bas Volga, dans la Perse et le Turkestan; les usines du sud de la Russie, après avoir satisfait aux besoins de la consommation locale, auront pour marché, avec les ports de la mer Noire, une immense région limitée au nord par Kief et Orel.

Les usines du bassin du Donetz, qui méritent, comme nous l'avons dit, une attention toute spéciale, ont l'avantage d'être à la fois à la portée du charbon et du minerai. Leur installation date de six ans à peine et a été faite par des ingénieurs qui ont mis à profit toutes les ressources et tous les progrès de l'industrie moderne. L'ouverture de la voie ferrée du Donetz, en 1878, et surtout celle de la ligne Ekaterininski, en 1883, ont puissamment concouru à leur développement et jalonné en quelque sorte leurs emplacements.

On compte actuellement dans cette région cinq usines principales, réparties sur une étendue de 500 kilomètres carrés; l'usine Hughes, l'usine de la Société des aciéries du Donetz, celle de la Société de Briansk, enfin l'usine de la Société dnieperienne et celle de la Société des minerais de fer de Krivoi-Rog. Nous voilà loin du temps où la fonte se produisait exclusivement avec du charbon de bois et où l'exploitation totale de l'empire russe ne dépassait pas 442,000 tonnes, comme en 1876.

Ces usines comportent des hauts-fourneaux, divers systèmes de puddlage, des fours Martin-Siemens, des appareils Cowper et Whitwell et produisent des rails, ainsi que de l'acier en lingots. Les fontes de moulage sont déjà très recherchées et se vendent jusqu'à Moscou. La Société des forges de Briansk a adjoint à ses usines un grand atelier de chaudronnerie et d'intéressants laboratoires pour les essais mécaniques et chimiques.

Presque tous les fonds proviennent de capitaux étrangers, en raison de l'abstention des capitaux russes, qui considéreraient comme insuffisants des bénéfices de 5 à 10 0/0. C'est encore un avantage pour la Russie, puisque ces intérêts seuls sortent du pays et que tout le reste demeure dans le pays sous forme de salaires.

## VARIÉTÉS

On a souvent raconté les distractions des hommes d'esprit. Quelques-unes sont devenues légendaires. L'anecdote suivante, peu connue, concerne Charles Nodier. Ecrivain d'une rare érudition, bibliophile passionné, le conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, avait l'humeur la plus vagabonde qu'il fut possible d'imaginer.

Allant un jour à l'Institut, il furetait parmi les boîtes de bouquinistes, sur le quai. Sans doute, il fit une précieuse trouvaille, car il acheta un vieux bouquin à bon compte, et sitôt qu'il l'eut entre ses mains il se plongea dans la lecture.

Tout en marchant, il rencontre une station de fiacres. Si j'allais faire un tour, tout en lisant mon bouquin! pense-t-il. Et il monte en fiacre.

— Où va-t-on, notre bourgeois?

— Allez toujours.

Bientôt on se trouve sur la route de Neuilly. En tournant une page, Nodier voit passer Frédéric Soulié sur la route.

— Holà! fit Nodier, en lui faisant signe et en arrêtant le cocher.

— Où allez-vous ainsi, cher maître? dit le passant.

— Soulié, mon bon ami, continua Nodier, il fait beau, je me promène, je vais tout droit devant moi. Dites à ma femme de ne pas m'attendre; nous marcherons tant qu'il y aura des pages à ce livre. Je vais à Saint-Germain, peut-être plus loin. Qu'on n'ait point d'inquiétude. Cela vous va-t-il? continua le voyageur en levant la tête vers le cocher.

— Moi, bourgeois, ça m'amusera; les bêtes sont à



moi ; nous mangerons l'avoine en route ; si je rencontre un camarade, je le chargerai d'avertir ma bourgeoise.

Il était tard quand la commission fut faite à l'Arsenal, et, pendant ce temps, Nodier allait toujours, lisant un peu, admirant la campagne, montant à pied les côtes. A Saint-Germain, il se mit à flâner, pendant que les chevaux mangeaient l'avoine et que le cocher les bouchonnait. Puis, lorsqu'ils furent bien reposés :

— Eh bien, bourgeois ? demanda le cocher.

L'après-midi était toute riante, le ciel était pur, les prairies et les bois sentaient bon.

— Si nous allions toujours ? fit Nodier.

— Ça me va, dit le cocher ; je vas vous prendre la route de Quarante-Sous, ça me connaît, vous m'en direz des nouvelles.

La route de Quarante-Sous s'amorce, à la sortie de Saint-Germain, à gauche de la route qui conduit à Poissy, par la forêt.

Nodier et son cocher continuèrent donc à avancer par là. Le soir vint vers les grands champs de choux-fleurs. La nuit était tombée et les chevaux demandèrent grâce, lorsqu'on fut à Ecquevilly.

On s'arrêta à l'auberge. Nodier soupa comme il n'avait jamais soupé, et ensuite, pendant qu'on faisait son lit, assis devant la porte, la jambe droite croisée sur la jambe gauche et balançant sans cesse, le bon grand lettré regardait le ciel magnifiquement étoilé et racontait quelque histoire franc-comtoise à ses hôtes, qui se gardaient bien de lui apporter son flambeau.

Le lendemain : « Retournons-nous ? » demanda Nodier, lorsque le fiacre fut attelé.

— Oh ! bourgeois ! Et Aubergeville, et Epone et Mantes, où nous déjeunerons si bien !

— Au fait ; il faut tout voir, pendant que nous y sommes.

— Et puis il y a Vernon, notre bourgeois.

— Vernon ! J'allais oublier que j'y ai ma sœur. Pauvre amie, que dirait-elle si elle me savait venu aussi près ?

C'est ainsi que, sur le tantôt, les rues paisibles de la « petite ville » furent ébranlées par le vieux véhicule parisien. Lorsqu'il s'arrêta devant la porte du docteur Tourtelle, une belle tête curieuse se mit à la fenêtre.

— Qu'est-ce que cela, maman ? un fiacre, un vrai fiacre, un fiacre de Paris.

— Un fiacre, fit sa mère, cela ne peut être que Charles.

— Nous partirons après-demain, dit Nodier au cocher.

— A votre aise, bourgeois, répondit le cocher en riant ; moi aussi j'ai ma sœur à Vernon. Elle a une petite auberge là-bas, hors la Porte de l'Eau, sur la rivière. Vous demanderez la Mathieu. Il y a une enseigne qui dit :

« Vaut mieux boire ici qu'en face ».

Et Nodier se prit à rire.

Le surlendemain, tout ravi de son échappée buissonnière, il retournait à Paris, avec son fiacre, par la route de Quarante-Sous.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco  
2, rue du Tribunal, 2.

ADJUDICATION AMIABLE

Le mardi sept mai mil huit cent quatre vingt quinze, à deux heures de l'après-midi,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire, en deux lots :

1<sup>o</sup> D'une villa dénommée

VILLA MARIE

située à Monaco, quartier du Tenao, en facade sur la route de Menton, élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage entourée d'un parterre, le tout occupant une superficie d'environ neuf cents mètres carrés.

Cette villa est louée 6,000 francs par an.

Mise à prix : 95,000 francs

2<sup>o</sup> Et D'UN TERRAIN

situé au même lieu, d'une superficie de deux mille huit cent quatre-vingt-dix mètres carrés environ, arrosable avec l'eau de la source dite des Bestagni.

Mise à prix : 35,000 francs

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> Valentin, notaire à Monaco.

VENTE APRÈS FAILLITE

Le 8 mai 1895, à neuf heures et demie du matin, il sera procédé, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après :

1<sup>er</sup> Lot

Une maison située à Monte Carlo, près le pont de la Rousse, élevée sur caves, d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage ; ensemble le terrain sur lequel elle est édifée d'une contenance approximative de quatre cents mètres.

2<sup>e</sup> Lot

Le premier et le deuxième étage d'une autre maison, située aussi à Monte Carlo, au quartier de la Rousse.

MISE A PRIX :

Premier lot ..... 30,000 francs  
Deuxième lot ..... 6,000 —

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Croco, syndic de la faillite Marocco.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers du sieur Jean ARTUSIO, failli, dont les titres de créance ont été vérifiés et affirmés, sont invités à se rendre en personne ou par fondé de pouvoirs, le 11 mai prochain, à 2 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, et en cas d'union, pour y être procédé conformément aux dispositions des articles 500 et 501 du Code de Commerce.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 22 au 28 avril 1895

MARSEILLE, yacht à vap. <i>Princesse-Alice</i> , Monaco, c. S. A. S. Prince Albert. passagers.	id.
MENTON, yacht à vap. <i>Marguarita</i> , amér., c. Brand.	id.
id. yacht à vap. <i>Rambler</i> , angl., c. Denham.	id.
VILLEFRANCHE, yacht à vap. <i>Maria</i> , angl., c. Pond.	id.
NICE, yacht à vap. <i>Fedora</i> , angl., c. West.	id.
id. yacht à vap. <i>Sereda</i> , amér., c. Gordon Bennett.	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio, sable.	id.
id. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso.	id.
id. b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin.	id.
id. b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte.	id.
id. b. <i>Charles</i> , fr., c. Allègre.	id.
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbera.	id.
id. b. <i>Rosine</i> , fr., c. Mangiapan.	id.
id. b. <i>Czar</i> , fr., c. Juliani, charbon.	id.

Départs du 22 au 28 avril

A LA MER, yacht à vap. <i>Marguarita</i> , amér., c. Brand, passagers.	id.
id. yacht à vap. <i>Maria</i> , angl., c. Pond.	id.
MENTON, yacht à vap. <i>Rambler</i> , angl., Denham,	id.
LIVOURNE, yacht à vap. <i>Fedora</i> , angl., c. West.	id.
NICE, yacht à vap. <i>Sereda</i> , amér., c. Gordon Bennett,	id.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Vierge-Marie</i> , fr., c. Doglio sur lest.	id.
id. b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.
id. b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin,	id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
22	761.0	760.0	759.2	759.8	759.4	16.8	18.0	18.8	16.2	15.1	70	Calme	Couvert, pluie						
23	759.1	758.1	758.2	758.9	758.9	16.2	18.2	18.3	16.0	14.8	74	id.	id.						
24	758.8	758.0	758.2	758.6	758.0	15.8	17.7	16.8	16.1	14.8	72	id.	id.						
25	757.6	756.0	755.0	754.9	754.0	14.9	14.3	14.7	14.5	14.0	76	id.	id.						
26	754.1	754.0	753.2	753.0	752.8	15.5	17.0	19.2	16.0	14.9	51	S O faible	Beau, quelques nuages						
27	750.9	751.0	751.8	752.4	752.1	16.0	17.9	19.1	16.1	14.6	69	id.	id.						
28	751.7	752.1	754.0	754.9	754.2	16.0	17.9	20.0	15.5	14.0	46	S O fort	id.						
DATES											22	23	24	25	26	27	28	Pluie tombée : 16 <sup>mm</sup> 1	
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	19.0	19.2	18.0	15.0	19.2	19.1		20.0
											Minima	14.4	13.8	14.0	13.0	12.7	13.1	13.8	

SAINT-TROPEZ, b. *Fortune*, fr., c. Moutte, sur lest.  
id. b. *Charles*, fr. c. Allègre, id.  
CANNES, b. *Indus*, fr., c. Dalbera, id.  
id. b. *Rosine*, fr., c. Mangiapan, id.

M<sup>e</sup> BLANC, notaire, demande un jeune homme pour encaissements et courses.

EXCELLENTE OCCASION

A remettre pour cause de maladie  
**CAFÉ DE L'UNIVERS**

SITUÉ A MONACO-VILLE

S'adresser Rue de l'Eglise, n<sup>o</sup> 4

GRAND BAZAR

**MAISON MODÈLE**  
DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS  
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,  
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS  
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE  
DENTELLES  
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES  
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS  
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres  
SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.  
VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)  
VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS  
S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

COURS et LEÇONS

POUR JEUNES FILLES  
COMPTABILITÉ, DESSIN, PEINTURE, ANGLAIS, SCIENCES  
LITTÉRAIRE FRANÇAISE

S'adresser au Pensionnat des Dames de Saint-Maur, à Monaco

En vente à l'Imprimerie de Monaco :  
**L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO**  
POUR 1895

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE  
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS  
Par H. DE ROLLAND

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE  
CODE DE COMMERCE  
CODE CIVIL — CODE PÉNAL

CODE DE PROCÉDURE CIVILE  
Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire

Imprimerie de Monaco — 1895